



INSTRUCTEUR DE MARCHES PUBLICS (H/F)

390 Rue Henri Fabre
38926 Crolles Cedex

Référence de l'offre :	Direction des Finances et de la commande publique – Réf. 038260728001285
Référentiel CNFPT :	A2A-03 - Instructeur (trice) gestionnaire des marchés publics
Date de diffusion :	28/07/2026
Nombre de poste :	1
Poste à pourvoir :	1^{er} octobre 2026
Date limite de candidature :	27 août 2026
Date prévisionnelle de l'entretien :	21 septembre 2026
Type d'emploi :	Titulaire ou Contractuel
Type de recrutement :	Poste permanent
Grade / Cadre d'emplois :	Grade Attaché - Catégorie A (filière administrative) Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux – Catégorie B (filière administrative)
Lieu de travail :	Siège administratif - 390, Rue Henri Fabre 38926 Crolles Cedex
Temps de travail :	Temps complet (36 heures hebdomadaires – Congés annuels + RTT)
Environnement de travail :	Au cœur du Sillon alpin, Le Grésivaudan se déploie entre plaine et montagnes sur un territoire d'innovation où la qualité de vie et la diversité des activités lui confèrent une forte attractivité renforcée par des opportunités de développement dans de nombreux domaines. Primée lors des trophées de l'achat socialement responsable en 2023, la communauté de communes Le Grésivaudan est engagée depuis plusieurs années pour que la commande publique sur son territoire porte des engagements environnementaux et sociaux forts. Rattaché à la Direction des Finances et de la Commande Publique, le service commande publique a pour mission d'instruire et gérer l'ensemble des marchés publics. Il est composé d'une responsable de service, de deux assistantes administratives, de cinq gestionnaires marchés publics et d'un acheteur.
Descriptif du poste :	Sous la responsabilité directe de la responsable du service commande publique, vous serez chargé/e de la passation et du suivi des marchés publics (travaux, fournitures et services), Délégations de Service Public.
Missions :	• Définir et mettre en œuvre les procédures de passation des marchés publics de complexité variable. • Accompagner les directions dans la définition de leurs besoins, les conseiller sur les procédures de mise en concurrence et les sensibiliser aux risques juridiques. • Elaborer les pièces administratives des dossiers de consultation des entreprises, en cohérence avec les pièces techniques et financières. • Assurer les mesures de publicité et le suivi des consultations sur la plateforme de dématérialisation (mise en ligne du DCE, réponses aux questions des entreprises, réception des candidatures/offres...). • Participer aux négociations et apporter un appui juridique selon les procédures • Veiller à la légalité et la cohérence de l'analyse des offres effectuée par les services opérationnels. • Préparer et participer aux commissions d'appel d'offres, commissions MAPA, et jurys. • Participer au traitement des précontentieux éventuels avec les entreprises évincées, notamment en contribuant à la rédaction des réponses motivées et aux échanges avec les services chargés du contrôle de légalité.

- Assurer le suivi administratif et financier des marchés et délégations de service public.
- Participer aux réunions de suivi et conseiller les services dans l'exécution des marchés.
- Contribuer à la définition et à la mise en œuvre de la politique d'achat de la collectivité.
- Assurer une veille juridique sur les évolutions réglementaires et rédiger des notes d'analyse.
- Participer activement au développement de la culture « marchés » au sein de la collectivité, notamment par la rédaction de référentiels, guides et outils, ainsi que par des actions de sensibilisation et de formation auprès des agents.

Diplôme(s) : Formation supérieure en Droit Public, en commande publique souhaitée et/ ou justifier d'une expérience confirmée dans la passation et la gestion des marchés publics au sein d'une collectivité.

Connaissance(s) : Maîtrise des règles de la commande publique
Maîtrise des techniques de passation et de gestion de la commande publique
Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales
Maîtrise des logiciels de bureautique, du logiciel MARCO est un plus
Avoir des compétences rédactionnelles

Expérience(s) : **Expérience confirmée en tant que chargé/e de la passation des marchés publics (tous types de procédures)**

Profil demandé : Capacité d'adaptation, à respecter les délais contraints et gérer l'urgence
Rigueur, organisation et sens de l'anticipation
Qualités relationnelles, aptitude à travailler en équipe et en transversalité, discrétion

Permis et/ou habilitation(s) : Permis B

Rémunération : Salaire **minimum** par mois : **1944.49 € brut** (échelon 1- grade attaché) ou **1836.19€ brut** (échelon 1 – grade rédacteur) + **450€ brut prime fonction** + **prime complémentaire** équivalente à 1/12^{ème} de la rémunération

Avantages :

- Aménagement du temps de travail
- Télétravail
- Tickets restaurant avec participation de 60% employeur.
- Plan de déplacement (75% de participation aux frais d'abonnement transports) et forfait mobilités durables (jusqu'à 300€ par an)
- Participation mutuelle santé labélisée et participation possible à la prévoyance (contrat groupe).
- Prestations d'actions sociales (vacances, loisirs, Prêts, CESU, billetterie, etc ...) : prise en charge intégrale de l'adhésion au CNAS et possibilité d'adhésion au COS interne.

Procédure : Envoyer candidature (lettre et CV) en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <https://www.le-gresivaudan.fr/emploi> ou par courrier à communauté de communes Le Grésivaudan 390 Rue Henri Fabre 38926 Crolles Cedex. **Pour les fonctionnaires, merci de joindre votre dernier arrêté.**

Contact : Pour tout renseignement sur le poste contacter : Madame Zohra AMIRA - Responsable du service Commande Publique : zamira@le-gresivaudan.fr

Règle statutaire : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, selon les principes du code général de la FPT (Article L. 332-14 du CGFP et article L. 332-8, 2^o du CGFP).

Travailleurs handicapés : Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.